

COMPTE-RENDU du Comité Directeur

le 29 septembre 2022 à 19h30, par visioconférence Meet.

Présents (9) :

- Isabelle **Corgeron**, Présidente
- Aurélien **Bernaud**, Trésorier
- Éric **Besnard**, Secrétaire
- Lucas **Brison**
- Nathalie **Delafosse**
- Sébastien **Bornot**
- Jean-Luc **Corgeron**
- Laurent **Corbet**
- Jean-Louis **Lalande** (invité non votant)

Absents excusés (2) :

- Patrick **Guyot**
- Antoine **Centonze**

ORDRE DU JOUR :

1. Remboursement des inscriptions au Championnat FR Jeunes 2023
2. Changement de banque vers Crédit Municipal
3. Trophée de l'Yonne par équipe (règlement, formulaire, calendrier)
4. Coupes & médailles des compétitions départementales
5. Bilan et commande des kits Class'Echecs pour l'Yonne
6. Championnat 89 Jeunes (date définitive, salle prévue)
7. Féminisation des échecs dans l'Yonne
8. Trophée Espoirs 89 2022-2023
9. Questions diverses & annonces clubs

Début du Comité Directeur : 19h45

1 – Remboursement des inscriptions au Championnat FR Jeunes 2023

Ce remboursement aux familles a été fixé en 2022 à 50% car il y avait exceptionnellement 2 compétitions la même année (décalage dû au Covid). Cependant, la norme avant la pandémie était de **faire un remboursement intégral** ; Maïté Robert, maman d'une fratrie habituée aux participations à ces Championnats, a demandé au Comité s'il pouvait revenir à la situation pré-Covid.

Une discussion s'engage donc sur le périmètre et le taux de remboursement, ainsi que sur le montant budgétaire qui y sera consacré en 2023.

Lucas Brison précise que lorsqu'il était lui-même qualifié, son inscription était remboursée à 100% ; mais **pas en ce qui concerne la participation à un Open** organisé concomitamment, ce qui lui semble logique car il n'y a alors pas d'enjeu de représentation du Département au sein du Championnat FR Jeunes.

Jean-Louis Lalande estime qu'un remboursement partiel des inscriptions aux Opens du Championnat permet d'aider les familles nombreuses, dont un enfant fait souvent l'Open pendant que l'autre participe au

Championnat. Il propose aussi d'explorer la possibilité de demander des aides au Conseil Général, au titre de la promotion sportive du département lors d'une compétition nationale..

Nathalie Delafosse fait part de son expérience de mère accompagnatrice d'un enfant qualifié : en plus de l'inscription, il y a aussi les frais de trajet et d'hébergement, donc un remboursement intégral est un coup de pouce appréciable pour les familles.

Sébastien Bornot propose de **réserver le remboursement au-delà de 50%** aux familles qui en feraient la demande pour raisons financières.

Aurélien Bernaud précise que la FFE a prévu un quota de 21 qualifié(e)s issu(e)s de Bourgogne pour le prochain Championnat de France Jeunes. En tablant sur **15 Jeunes Icaunais(e)s**, cela fait un budget compris entre 375€ et 700€ suivant le taux de remboursement choisi. A titre de comparaison, la dépense du Comité pour les inscriptions du Championnat de l'année dernière s'est élevée à 300 €, couverts par les 400€ de quote-part des licences (année Covid).

Le Trésorier propose donc de consacrer à ces remboursements l'équivalent du montant de la quote-part des licences fédérales, soit environ **700€ en année normale**.

Vote sur la proposition :

Remboursement par le CDJE 89 des inscriptions au Championnat FR Jeunes uniquement pour les qualifié(e)s (pas les Opens) avec un taux de 50% ; si le budget prévu de 700€ le permet, un remboursement intégral pourra être octroyé aux familles qui en feront la demande.

ADOPTÉE - unanimité des votants (aucune remarque)

2 – Changement de banque vers Crédit Municipal

Point non abordé (aucune annonce à faire, aucune action menée).

3 – Trophée de l'Yonne par équipe (règlement, formulaire, calendrier)

L'idée de cette compétition est venue de l'impossibilité de créer un groupe de R2 icaunais qui satisfasse toutes les demandes des clubs de l'Yonne. En effet, Saint-Georges souhaitait ne pas faire coïncider les dates de la R2 avec celle de la N3, ce qui a été rejeté par le responsable des Interclubs pour la Ligue.

Donc Jean-Louis Lalande a proposé à la Présidente de faire une compétition équivalente, mais régie par le Comité. Isabelle Corgeron a accepté, avec **Jean-Louis Lalande comme directeur de ce nouveau Trophée de l'Yonne par équipe** (homologué FFE & FIDE).

Jean-Louis Lalande précise d'emblée que le début du Trophée est repoussé au dimanche 20 novembre 2022, avec une **date limite d'inscription au 20 octobre 2022 à minuit**.

La fiche d'inscription présentée par Jean-Louis Lalande est à ce moment jugée conforme par l'ensemble des présents.

La 2ème journée du Trophée est annoncée au samedi 10 décembre 2022.

Les **dates ultérieures en 2023** seront décidées par le Comité et le directeur de la compétition à la fin décembre, pour prendre en compte les retours d'expérience concernant le choix de la journée du weekend (samedi ou dimanche).

Une discussion s'engage entre Jean-Louis Lalande, la Présidente Isabelle Corgeron, Lucas Brison et Éric Besnard responsable 'compétitions' du Comité.

Plusieurs points du Règlement Intérieur exposé font débat, notamment l'obligation d'avoir une féminine par club, et aussi la nécessité d'envoyer les feuilles de partie au directeur de la compétition.

A l'issue de ces échanges, le **Règlement Intérieur remanié** est proposé au vote ; il sera disponible en partage sur le Drive Google du Comité.

Vote sur le Règlement Intérieur du Trophée de l'Yonne par équipes :

ADOPTÉ - unanimité des votants (aucune remarque)

4 – Coupes & médailles des compétitions départementales

Un **budget de 75€**, affecté aux coupes & médailles pour les compétitions du Comité, est conseillé par le trésorier ; ce dernier se propose aussi d'être le **responsable de ces achats**.

Vote sur le budget de 75€ & la candidature d'Aurélien Bernaud :

ADOPTÉS - unanimité des votants (aucune remarque)

5 – Bilan et commande des kits Class'Echecs pour l'Yonne

Éric Besnard présente le bilan des prises de contact auprès des écoles qui pourraient bénéficier de la campagne de rattrapage, pour l'envoi du kit pédagogique Class'Echecs.

L'ensemble des 10 établissements scolaires (qui avaient candidaté en juin dernier) ont été ravis d'être finalement incorporés dans le programme :

- | | |
|--|---|
| → Ecole primaire des Prés-Hauts à Tonnerre | → École primaire à Magny |
| → Ecole primaire à Cravant Deux Rivières | → École Victor Hugo à Avallon |
| → École élémentaire à Cussy-les-Forges | → Ecole Michel Lepeletier à Saint-Fargeau |
| → École élémentaire à Sainte-Magnance | → École élémentaire Courbet à Auxerre |
| → École élémentaire à Lindry | → Ecole Jean Zay à Auxerre |

Contactées par les clubs d'échecs locaux, **2 écoles supplémentaires** ont candidaté en ce mois de septembre pour recevoir le kit 2022 :

- École élémentaire La Guillaumée à St-Georges sur Baulche (2 classes)
- École primaire Sainte-Chantal à Avallon

La commande du CDJE 89 pour ces **13 kits Class'Echecs** sera envoyée avant le 04 octobre, dès la confirmation par les enseignant(e)s de l'exactitude des adresses de livraison enregistrées par la F.F.E.

Le coût total des **ces kits à 80€ sera supporté à moitié** par le Comité et à moitié par les clubs d'échecs proches de l'école concernée, sauf pour les **2 classes de Tonnerre et Saint-Fargeau** où, faute de club local, le CDJE paiera 100% du prix.

6 – Championnat 89 Jeunes (date définitive, salle prévue)

Le responsable fédéral de la compétition Interclubs de Nationale 2 Jeune ayant accepté que les 2 clubs d'Auxerre et Avallon puissent décaler leur rencontre (initialement prévue le même jour), la date du Championnat de l'Yonne Jeunes est donc définitivement fixée au **week-end des 3-4 décembre 2022**.

La Présidente Isabelle Corgeron informe le Comité qu'elle a réservé la **maison de quartier Saint-Siméon à Auxerre** pour organiser cette compétition.

Il reste donc à publier le Règlement Intérieur du Championnat et à concevoir l'affiche correspondante.

7 – Féminisation des échecs dans l'Yonne

Laurent Corbet demande quelles compétitions pourraient être organisées dans la Région et spécifiquement destinées aux féminines.

Au niveau de la Bourgogne, il y a des compétitions qui se déroulent sur une seule date, comme le Championnat Rapide Féminin ou la Coupe de la Parité ; cependant faute de clubs icaunais candidats à leur organisation, ces tournois se tiendront sûrement loin, en Côte d'Or ou en Saône-et-Loire.

Au niveau fédéral, il y a aussi le Trophée Roza Lallemand, qui est le Championnat de France Rapide féminin, mais qui sera aussi géographiquement éloigné.

Reste le format championnat de l'**Interclubs Féminin en Nationale II**, avec des équipes de 4 joueuses.

Lucas Brison informe justement le Comité que son club de l'AJA - Echiquier Auxerrois a proposé à la Ligue BFC d'organiser **à Auxerre la première phase Bourgogne** de cette compétition, datée au **13 novembre 2022**.

La Présidente Isabelle Corgeron indique qu'elle ambitionne d'organiser **une série de stages réservés aux Féminines**, financés par la subvention ANS réservée à cet effet.

Il s'agirait de créer un groupe de joueuses icaunaises, qui se réunirait 3 ou 4 fois dans l'année lors d'un samedi pour suivre une **session d'approfondissement dispensée par un maître**, préférentiellement une femme telle Sophie Millet. Un appel d'offres concernant ce stage sera prochainement lancé par le Comité.

Tant Laurent Corbet que Lucas Brison trouvent l'idée très intéressante et proposent d'**héberger une journée de stage** au sein de leur club respectif '*Vauban Forteresse Échecs*' et '*AJA - Echiquier Auxerrois*'. Isabelle Corgeron va aussi constituer un répertoire de toutes les joueuses du département, afin de les contacter pour les inviter à ce stage.

8 – Trophée Espoirs 89 2022-2023

Laurent Corbet informe le Comité que le Trophée Espoirs 89 débute dans 3 jours, le 02 octobre 2022 !

À la demande du club de Saint-Georges qui organise cette première journée, les clubs de **Vermenton et d'Auxerre proposent d'être eux-aussi hôtes** des journées subséquentes des **13 novembre 2022 et 8 janvier 2023**, respectivement.

9 – Questions diverses & annonces clubs

Point non abordé (aucune annonce à faire ,aucune question posée).

Fin du Comité Directeur : 21h30

La Présidente du CDJE 89
Isabelle Corgeron

Le Secrétaire du CDJE 89
Éric Besnard